COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 12 FÉVRIER 2025

Le douze février deux mil vingt-cinq à 20 h 00, le Conseil Municipal de la commune de LORMAISON, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Philippe FRÉMONT, Maire.

<u>PRESENTS</u>: Messieurs Didier JEANTET, Jean-Pierre LAGNY, Olivier DUPUIS, Bruno FRÉNOT, Alexandre SELVA, Dominique MAGNIER, Jean-Pierre LEROY, Fabrice DECROIX, Mesdames Julie MÉGRET, Caroline LIOUT, Martine DRUOT, Patricia MARCHAL, Véronique CULERIER

ABSENT EXCUSE: Monsieur Florent LOCHOUARN

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Pierre LEROY

ECOLE MATERNELLE DE LORMAISON

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, est CONTRE à l'unanimité, la fermeture d'une classe de maternelle pour la rentrée prochaine, au motif notamment qu'à ce jour, on sait qu'il y aura deux enfants de plus à la prochaine rentrée qu'actuellement en maternelle.

Pour : 14

Contre : 0

Abs: 0

FUSION ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, est CONTRE à l'unanimité, la fusion entre l'école maternelle et primaire.

Pour : 14

Contre : 0

Abs: 0

La séance est levée à 20 heures 20 minutes.

Fait à Lormaison, le 13 février 2025

Le Maire,
Philippe FRÉANGALORMA